



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
itb76@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
itb76@itbfr.org

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE

A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : la cercosporiose continue son évolution, le seuil T3 est atteint dans plusieurs secteurs de la région. Il est important de maintenir la surveillance.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 15 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Cercosporiose : soyez vigilant !

A ce jour, 90 % des parcelles ont atteint le seuil T2 pour une ou plusieurs maladies.

La pression cercosporiose est particulièrement forte cette année, notamment dans les départements de l'Eure, Calvados et Orne. Dans ces secteurs, le seuil T3 est atteint sur 40 % des sites cette semaine.

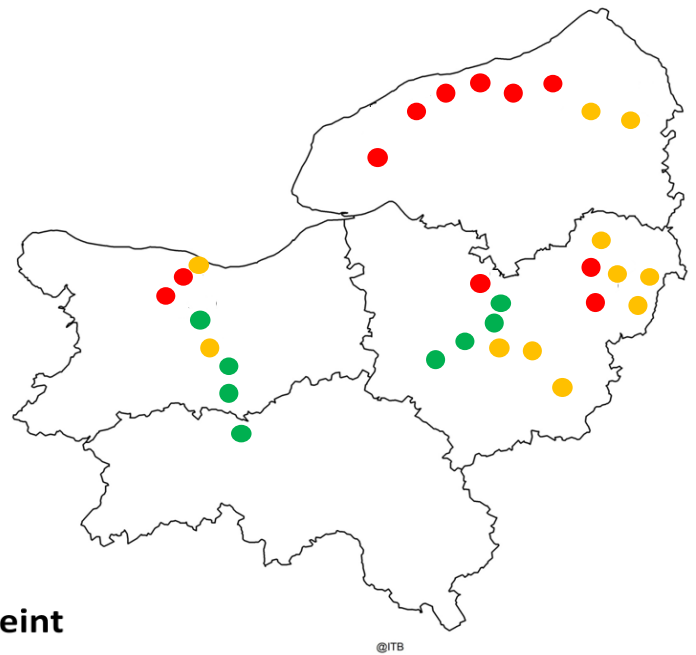
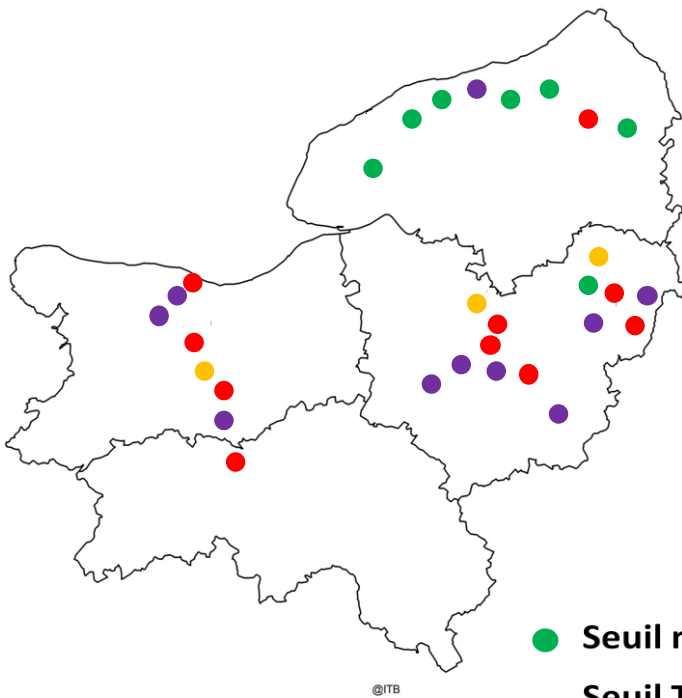
Cette maladie peut être observée ponctuellement en Seine-Maritime, mais c'est l'oïdium qui reste la maladie dominante.

Il est donc important de vérifier une dernière fois toutes vos parcelles, afin de vous assurer que le seuil de risque n'est pas atteint.

Une protection est rarement justifiée à moins de 45 jours de la récolte, la surveillance est à renforcer pour les parcelles qui seront récoltées après le 20 octobre.

Carte vigilance **cercosporiose**

Carte vigilance **oïdium**



- Seuil non atteint
- Seuil T1 atteint
- Seuil T2 atteint
- Seuil T3 atteint

Seuils de risque

Maladies	Seuil T2	Seuil T3
Oïdium	30 %	30 %
Rouille	40 %	40 %
Cercosporiose	20 %	25 %
Ramulariose	20 %	25 %

Date préconisée d'arrêt de la protection

	Date de récolte prévue	Variété résistante à peu sensible	Variété sensible à très sensible
Oïdium/ rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Cercosporiose	Avant la mi-octobre	fin août	1 ^{ère} décade de septembre
	Après la mi-octobre	1 ^{ère} décade de septembre	

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment

CRISTAL UNION, Chambres d'agriculture de Normandie, SAINT LOUIS Sucre, Coop de Creully, AGRIAL, Lepicard, Desprez, SESVDH, GRCETA

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**